



L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas-de-Calais (18 établissements et services, 450 salariés, Convention Collective Nationale 51) recrute :

UN MASSEUR-KINESITHERAPEUTE H/F

Pour le **CAMSP d'Hénin-Beaumont**, dans le cadre d'un CDI à temps partiel ou à temps complet (de 0.50 ETP à 1 ETP).

// Missions



- Réaliser des bilans de développement et des accompagnements thérapeutiques directs auprès de jeunes enfants (0-6 ans)
- Participer à l'élaboration des projets personnalisés en équipe pluridisciplinaire
- Accompagner l'enfant et lui proposer des séances en lien avec le projet personnalisé
- Ecouter, accompagner et conseiller les familles autour de leur enfant

// Profil



- Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute exigé
- Connaissance du développement de l'enfant
- Expérience souhaitée auprès d'enfants de 0 à 6 ans
- Implication dans les dynamiques institutionnelles et partenariales
- Permis B exigé

// Informations complémentaires



- Poste à pourvoir dès que possible
- Salaire de base : 1115.23€ à 2230.46€
- Indemnité LAFORCADE : 119€ à 238€
- Indemnité Ségur (annexée à l'ancienneté) : à partir de 26€ à 52€
- Hors prime décentralisée et prime d'ancienneté

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de notre transmettre votre CV et votre lettre de motivation :